

LA NATION

journal vaudois



Fondée en 1931, la Nation est le journal bimensuel de la Ligue vaudoise, mouvement politique hors partis voué au bien commun du Pays de Vaud.

Le numéro : 2,50 francs. Abonnement annuel : 65 francs ; gymnasiens, apprentis et étudiants : 30 francs ; payable au compte de chèques postaux 10-4772-4

Du Moulin Creux à Tridel De quelques sentiments contrastés

Il m'arrive de passer par le quartier où j'ai vécu mon enfance. Il s'étend en gros de l'église de Vennes à l'Hôpital, et en détail du Collège de La Sallaz, où j'ai suivi la troisième et la quatrième primaire sous la férule de M. Moret, au haut du Calvaire, où se trouvait la petite épicerie de M^{me} Prongué (à cette époque, «Les Falaises» n'étaient pas encore construites). Devenus grands sinon avisés, trois de mes camarades y ont tenté le casse le plus raté de l'histoire lausannoise, gagnant du même coup le surnom de «gang de la brouette», décerné par André Marcel dans «La Nouvelle Revue».

Nous étions des enfants privilégiés, ayant à disposition une usine (Pierre de Plan) bordée d'immenses tas de déchets, d'où des expéditions vespérales nous permettaient de ramener des bouts de tuyau mal ébarbés qui nous servaient de sarbacanes. En dessus, il y avait un terrain de football, en dessous, le parc avicole du «père Collet», dont nous chapardions les cerises et dont, dissimulés derrière un tas de planches pourries, nous écoutions les hurlements avec une excitation un peu inquiète. Plus bas, le *Tea-Room* de Mont-Charmant, qui a été transformé en restaurant chinois depuis lors. J'y ai tiré, pâle et défait, mes premières et dernières bouffées de «vuarbe», cette espèce de liane emplie d'une matière spongieuse qui laisse la fumée passer. Au milieu, le numéro 16 de l'avenue de La Sallaz, dont le toit plat nous permettait de contempler gratuitement les feux d'artifices tirés du Lac pour la «Nana», la Fête de la Navigation. Séparant ces divers territoires d'aventures, tout un appareil de murs aux enduits fissurés, de palissades, de barrières de fer plus ou moins dangereuses mais toujours franchissables. De l'autre côté de la route, il y avait, en remontant, le tennis, puis le cimetière.

Parmi les menaces qui planaient sur le groupe d'enfants fort divers que nous formions, il y avait la «bande à Romano»,

qui sévissait sur le plateau de La Sallaz. La rumeur disait qu'il avait dix-huit mille hommes, «autant que l'armée suisse» précisait le Polonais, qui exhibait à l'appui de ses dires une laide balafre au mollet due, à ce qu'il disait, au fouet de Romano. Descendant du cimetière, un talus vertigineux et couvert de forêt aboutissait au Flon, dont la rive occidentale était bordée de roulottes où vivaient des Romanichels, lieu dont l'accès nous était totalement interdit, faut-il le préciser. Avec Marti et Sueur, nous avions construit une cabane quelques mètres en dessous du plat du cimetière. Marti avait deux ans de retard, il était très fort et bagarreur. De plus, c'était un dessinateur stupéfiant. Sueur était le fils du gendarme. Cela ne l'empêcha pas, un jour d'angoisse, de voler, avec mon aide, deux raves et une pomme de terre à l'épicerie du chemin des Diablerets et de les enterrer comme provisions dans la perspective d'une famine qui ne pouvait manquer. Aujourd'hui, l'Etat a jugé bon d'ériger une annexe à l'ancien Hôpital Nestlé sur cette réserve vitale.

Quoi qu'il en soit, le bruit avait couru que Romano s'appropriait à mener une opération pour s'approprier notre cabane. C'était une catastrophe, car certaines des nappes utilisées dans la construction avaient été empruntées à ma mère à son insu.

Payant d'audace, nous démontons fébrilement la cabane. Nous chargeons les planches et les toiles et les bâtons et les tapis sur un petit char. Nous allons tellement vite que nous renversons le tout au milieu de la route, certes moins fréquentée qu'aujourd'hui. Nous rechargeons, la peur au ventre, dissimulons le tout dans mon jardin et, couchés sur le toit plat du *Tea-Room*, nous attendons les troupes de Romano. Arrive une petite escouade (sans doute l'avant-garde) qui, se voyant flouée, pousse des hurlements et lance des pétards dont les crépitements rageurs saluent notre victoire.

En hiver, nous montions avec nos luges Davos jusqu'au chemin du Moulin Creux, qui décroche à la hauteur du Collège en direction du Flon. Nous formions un train, chacun accrochant la luge du suivant avec ses pieds, la petite luge, plus maniable, assurant la tête du convoi à son propriétaire. Et, laissant sur les premiers mètres les traces d'une rouille noirâtre accumulée durant l'été, nous foncions entre les arbres sur le chemin cabossé plus ou moins couvert de neige. Au bas, nous nous arrêtons devant le pont qui conduisait... au fait, je ne savais pas où il conduisait. C'était la limite de notre monde, le début d'un *no man's land* dont je ne m'avisais pas de l'existence. Un mystère tel qu'il ne m'apparaissait même pas comme mystère. Mon monde me suffisait pleinement.

Restons au Moulin Creux, mais revenons à notre époque. Il y a deux ou trois mois, croyant jeter un coup d'œil ému sur le temps passé, je suis ébloui par une lumière inhabituelle: les talus ont été déboisés, du cimetière au haut du carrefour de La Sallaz. Ce défrichage m'ouvre une perspective inattendue. Le chemin du Moulin Creux, qui a changé de nom et se nomme «Les Cascades», conduit non plus à un monde virtuel dissimulé par une jungle impénétrable mais à un chantier bien réel et trépidant. La Ville a fait sortir de nulle part une immense plaine à côté et en contrebas de la place de La Sallaz, laquelle se voit repoussée à l'Est et déclassée au rang de petit quartier marginal d'un nouveau centre industriel.

Chose curieuse, je n'éprouve pas le sentiment de regret que je me serais attendu à éprouver, plutôt un sentiment d'exaltation. Ce chantier est grandiose – je sais bien que Tridel, puisque c'est de cela qu'il s'agit, est critiquable à plus d'un titre – mais il y a quelque chose de magnifique à voir cet immense champ d'opération se déployer, les grues et pelles mécaniques faire leur ouvrage avec férocité et précision, la poussière du travail s'élever au-

dessus des ouvriers. Un sentiment légèrement prométhéen m'emplit et contrebalance la disparition de mes repères personnels.

Pas de nostalgie ! C'est vrai, le Moulin Creux conduira désormais sans mystère à la porte de la future usine, à moins qu'il ne soit purement et simplement condamné, voire comblé. En dessus du tennis, on a coupé la haie où le «père Fivaz» s'était endormi à côté de sa bouteille et dont sa petite femme énergique l'avait ramené comme un gros caniche. Les pouvoirs publics ont désaffecté le cimetière; on n'y trouve plus de crânes. Mais ils ont conservé intactes les tombes de quelques Vaudois qui ont marqué le pays: Eugène Rambert, Frédéric-César de La Harpe, Charles Secrétan, un écrivain, un politique et un philosophe. Les autorités lausannoises ont judicieusement marqué la différence. Mes souvenirs d'enfance, qui me sont si nécessaires, n'ont vraiment rien d'universel. Ils ne constituent pas, contrairement à ces illustres disparus, un élément du patrimoine vaudois. On ne saurait prétendre les opposer comme tels à l'évolution du monde. Ils ne me donnent pas le droit de défilier avec une pancarte «touche pas à mes souvenirs d'enfance!».

D'ailleurs, les enfants de La Sallaz de la prochaine génération fabriqueront des catapultes avec les noisetiers qui longeront les treillis protégeant l'usine de traitement des déchets ou le M2. Ils fabriqueront d'autres cabanes que d'autres viendront détruire. Ils se créeront d'autres souvenirs pour quand ils seront grands. La limite mystérieuse du monde enfantin, même repoussée à coups de trax à la Tour de Sauvabelin ou à la Chocolatière, continuera de sinuer.

Pour nous, nos souvenirs subsistent très bien sans support extérieur. Ils vivent en nous. Ils coexistent parfaitement avec le progrès lausannois en marche vers le Nord.

OLIVIER DELACRÉTAZ

On nous écrit : A propos des drogues légales et illégales

La Nation est en général assez réaliste à propos de sujets politiques: mais pourquoi oublie-t-elle de mentionner, dans ses réflexions contre la décriminalisation de la consommation du cannabis (éditorial du 25.6.2004), que les principaux détracteurs de cette décriminalisation sont des parlementaires fédéraux dont eux-mêmes ou dont les soutiens financiers et politiques sont planteurs de tabac et producteurs d'alcool sous toutes formes?

La vertueuse indignation dont nos parlementaires font preuve n'est-elle pas qu'un masque de leur crainte de voir de nouveaux concurrents leur prendre des parts de leurs propres profits tirés des drogues légales?

Ils seront plus crédibles (et La Nation avec eux) quand ils préconiseront et vote-

ront les mêmes mesures de répression contre l'alcool et le tabac que celles qu'ils préconisent et votent contre le cannabis.

Soyons clairs: toutes ces drogues sont à éviter. Mais il conviendrait à tout le moins de rappeler qu'alcool et tabac font largement plus de morts et de souffrances (cancers et autres détresses sociales) que le cannabis.

PIERRE SANTSCHI

Il est vrai que l'alcool et le tabac font des ravages. Certains cantons, comme le Valais, ont d'ailleurs confié la lutte contre la drogue aux milieux qui s'occupent de la lutte contre l'alcoolisme, profitant ainsi d'un réseau dense et efficace. Remarquons encore que les interdictions de fumer du tabac se gène-

ralisent. Le filet ne cesse de se resserrer autour de ceux qui conduisent en état d'ébriété. La répression que M. Santschi appelle de ses vœux est bien réelle, non dépourvue parfois d'un certain moralisme lourd à supporter.

Les drogues méritent néanmoins un traitement à part dans la mesure où elles touchent de façon brutale des tranches d'âges plus jeunes et plus influençables. De plus, dans le domaine de la consommation de l'alcool, les usages du «bien-boire» limitent les abus. Le vin et même les alcools forts sont, dans une certaine mesure, intégrés à la vie sociale. On ne boit pas n'importe quoi, n'importe quand et n'importe comment. Ces mœurs n'existent pas dans le domaine de la drogue. Il n'est pas rare de voir

des écoliers ou des gymnasiens fumer des joints le matin avant les cours, ce qui a un effet désastreux sur leur capacité de concentration et de compréhension. Et cet effet est bien plus fort et surnois que celui de la cigarette.

Sur le plan politique, M. Santschi accuse les opposants aux choutoirs et à la libéralisation du cannabis de n'avoir en tête que les intérêts des marchands de tabacs et des producteurs d'alcool sous toutes formes. L'accusation est très grave mais elle est formulée bien légèrement. Il nous faudrait quelque chose de plus solide que ces vagues généralités. Nous voulons des faits et des preuves, nous voulons des noms!

D.

William Dalrymple : Dans l'ombre de Byzance (I)

Au VI^e siècle, peu d'années avant la naissance et l'expansion de l'Islam, un moine grec, Jean Moschos, accompagné d'un frère, Sophronius, entreprend un voyage dans tout le Proche-Orient byzantin, dans le but de connaître la vie des églises de cette partie de l'Empire, et de recueillir les paroles éclairées des Pères du désert, des sages et des mystiques. De retour à Constantinople, il en fait le récit où, dit-il, «d'entre les saints hommes, moines et ermites de l'empire, j'ai cueilli la fine fleur du pré non fauché pour tresser une couronne...». C'est ainsi que fut composé ce *Pré spirituel*, témoin d'une civilisation qui allait être entièrement bouleversée un demi-siècle plus tard.

Le manuscrit le plus ancien du *Pré spirituel* se trouve dans la bibliothèque du monastère d'Iviron, au Mont Athos. C'est là que William Dalrymple, un journaliste écossais, reporter et historien, est allé le consulter, dans l'intention de mettre ses pas dans ceux de Jean Moschos, et d'effectuer, en 1994, un voyage selon le même itinéraire, qui l'amènera à visiter les différentes églises du Proche-Orient, à comprendre ce qu'elles vivent aujourd'hui, mais aussi à enquêter sur les situations politiques en Turquie, Syrie, Liban, Palestine, Israël et Égypte, avec leurs tensions sociales, ethniques, religieuses, leurs guerres civiles, les difficultés économiques consécutives; avec le recul historique, l'auteur fait comprendre la responsabilité, au siècle dernier, des mouvements de revendications identitaires qui mettent en danger toutes les minorités. Mais le fondamentalisme islamique, contrairement à ce que le voyageur pensait avant d'aller voir sur place, n'est pas partout le principal ennemi des églises orientales: dans le sud-est de la Turquie, celles-ci, communautés syriaques et arméniennes, souffrent d'être prises entre deux nationalismes antagonistes, le kurde et le turc, vivant sur un pied de guerre permanent. Au Liban, ce sont les factions maronites rivales, jalouses de leur supériorité sur les autres ethnies, qui ont entraîné une guerre civile sanglante et impitoyable. La situation des chrétiens palestiniens est d'une autre nature: à l'instar de leurs compatriotes musulmans, ce sont des Arabes citoyens d'un Etat juif, traités avec soupçon et mépris par les Israéliens en position dominante. Enfin, les coptes d'Égypte sont, eux, directement menacés par une reviviscence du fondamentalisme islamique.

Les moines athonites observent une orthodoxie stricte; ils n'ont pas oublié l'histoire, les affrontements avec le siège de Rome, le sac de Constantinople, ni les bibliophiles anglais ou allemands qui ont pillé leurs trésors. Le bibliothécaire, frère Christophoros, a correspondu avec Dalrymple sur un papier aux armoiries impériales, représentant l'aigle à deux têtes de Byzance. Et dans la bibliothèque, au moment de lui remettre le manuscrit, on assiste à un dialogue surprenant: «Pardonnez-moi, dit le moine, mais êtes-vous orthodoxe ou hérétique?»

– Je suis catholique, répond l'auteur.

– Je dois vous dire que l'abbé n'autorise jamais les non-orthodoxes à consulter nos ouvrages sacrés. Surtout les catholiques. Pour lui, le pape actuel est l'Antéchrist, et sa mère la P. de Babylone. [...] Tant que vous êtes ici, n'avouez jamais que vous êtes un hérétique. Si l'abbé l'apprenait, je serais condamné à mille prostrations.»

Ainsi, alliée à une profonde méfiance envers tout autre credo que celui de l'Église orthodoxe, cette fierté vis-à-vis

de leur religion est, aujourd'hui encore, caractéristique de l'idéologie athonite.

L'étape suivante mène notre voyageur à Istanbul. Pendant plus de mille ans, Constantinople fut la capitale de la chrétienté, la métropole la plus opulente d'Europe, et la cité la plus peuplée à l'ouest du terminus chinois de la route de la soie. Elle était dépositaire de tout l'héritage de l'antiquité classique, elle était sans rivale. Rendue prospère grâce à sa tradition de tolérance islamique et à toutes les nationalités qui s'y côtoyaient, elle est le lieu actuellement du réveil d'un intégrisme religieux, en relation avec les guerres de 1915 et 1922 et les affrontements contre l'Occident dans tout l'orient de la Méditerranée. Les Grecs en ont été chassés brutalement en 1925; ils étaient 450 000 auparavant; en 1944, on n'en comptait plus que 5000.

Les agressions contre le Phanar, résidence du Patriarche orthodoxe, sont fréquentes: jets de pierres ou de torches enflammées, menaces de mort, bombes incendiaires dans les écoles grecques ou les églises. Les jeunes gens souvent changent de nom, traduisent le leur en turc. Ils émigrent en nombre, en Australie ou au Canada surtout. Le frère Dimitrios invite son hôte à constater le vide des églises. «Venez voir à vèpres. – Qui y aura-t-il? – Rien que vous, moi et les anges, je le crains». Il avait dit vrai.

Mais parfois, ici ou là, des pratiques semblables unissent les musulmans et les chrétiens. Par exemple, dans l'île de Prin-kipo, sur le Bosphore, un mausolée et une icône de saint Georges sont vénérés par les Grecs et les Turcs ensemble, les Grecs devant l'icône, les Turcs prosternés sur des tapis en direction de la Mecque. Tous l'implorent pour avoir un enfant. Les Turcs, semble-t-il, prennent saint Georges pour l'un des leurs. (Ils en font de même pour Homère qu'ils appellent Omar).

Antioche est l'actuelle Antakya turque. A part les mosaïques du musée et quelques vestiges des remparts, il ne reste rien du passé de cette ville qui fut la troisième métropole de l'empire byzantin, et même, pour peu de temps, capitale sous Julien l'Apostat. Jean Chrysostome y prêcha, Théodore de Tarse, qui devint plus tard archevêque de Cantorbéry, s'y initia à l'exégèse biblique, qui faisait la réputation de la ville. La cité est construite à l'épicentre d'une zone d'activité sismique, et a été régulièrement rasée, tous les 200 ans environ. Ici aussi, l'exode des chrétiens se compte par milliers, pour le Brésil, la Syrie, l'Allemagne ou l'Autriche. Il ne reste que les vieux et les pauvres, et à part les orthodoxes (200 familles), 10 familles de rite maronite, avec un prêtre italien. Dans les montagnes, beaucoup d'Arméniens se sont inscrits officiellement comme musulmans, et viennent demander clandestinement le baptême.

A quelques kilomètres d'Antioche se dresse encore, sur le Mons Mirabilis, la colonne de saint Siméon Stylite le Jeune, ainsi que le mausolée construit autour de la colonne, du vivant même de l'ermite, tant était grande sa réputation de saint et de thaumaturge. On venait le consulter et le prier depuis la ville. D'autres vestiges de colonnes et monuments se voient encore alentour, où se montraient de semblables excentricités, que la rationalité occidentale a de la peine à comprendre; les Byzantins eux-mêmes avaient à cet égard une hantise perpétuelle de l'hérésie, alors qu'à Antioche, nul ne trouva rien à redire d'un point de vue canonique.

En Anatolie, la situation des Kurdes est devenue difficile et dangereuse depuis l'instauration de la Turquie moderne. Au

lieu du système des «millet», où chaque communauté était gérée de manière autonome, avec son appareil judiciaire propre, Atatürk avait opté pour une politique diamétralement opposée, où l'uniformité primait. Une écrasante majorité des Grecs avait été chassée, et, quant aux Kurdes, ils n'existaient pas. Sur les documents d'Etat, on ne parlait que de «Turcs des montagnes».

La visite de cette région s'annonçait ainsi de façon peu engageante. «Ne vous inquiétez pas, dit-on à notre voyageur, vous risquez seulement de vous faire tirer dessus si vous tombez sur un barrage du PKK, à moins que vous ne sautiez d'abord sur une mine, évidemment. Sinon c'est très bien, le Sud-Est. Sans aucun danger. Et même fortement recommandé».

Urfa, l'ancienne Edesse des byzantins et des Croisés, est située au carrefour des influences de Byzance et de la Perse; elle fut un important centre marchand entre les deux empires, sur la route de la soie, en même temps qu'une grande cité universitaire où se retrouvaient toutes les doctrines, les religions et les hérésies mélangées de l'Occident et de l'Orient. Le musée local contient des sculptures émanant des civilisations grecque, romaine, perse, hittite, afghane, islamique ou indienne.

Dans la vieille citadelle, on peut voir encore les «Viviers d'Abraham»; selon une croyance islamique, Abraham serait né dans une caverne proche, où l'on dissimulait son existence au gouverneur Nemrod, le chasseur; légende où, comme souvent, se sont mélangés des récits de la Mésopotamie antique, de la Bible et de l'Islam.

Edesse-Urfa ne compte plus aucune communauté chrétienne; celle-ci a été en effet, en partie déportée et en partie assassinée en 1915 par les troupes ottomanes «irrégulières»; les rares survivants se sont échappés. L'ancienne cathédrale est devenue caserne de pompiers, reconverte en mosquée en 1993. Notre voyageur a pu s'entretenir avec des ouvriers qui y travaillaient. S'agissait-il d'une ancienne mosquée? – «Mais non, m'a crié un des deux hommes. C'était une église. – Grecque? – Non, arménienne. – Reste-t-il des Arméniens à Urfa? – Non.» Il a souri de toutes ses dents, puis éclaté de rire. Son compagnon a fait le geste de se trancher la gorge avec sa truelle. «Ils sont tous partis, a repris le premier sans cesser de sourire. – Où ça?». Ils se sont entre-regardés. «En Israël», a fait le premier après une pause. Il avait un sourire jusqu'aux oreilles. «Je croyais qu'Israël, c'était pour les juifs, ai-je insisté. – Les juifs, les Arméniens...» a-t-il conclu en haussant les épaules. «Tout ça c'est la même chose.» Ils se sont remis au travail en gloussant.

Diyarbakir, à l'est d'Urfa. Il y règne une tension turco-kurde constante, une insécurité et des risques vitaux dès la tombée du jour. Ce fut aussi un lieu de déportation et de pogroms gigantesques contre les Arméniens; on évalue le nombre d'assassinats à 570 000 en 1915. Les monuments de la civilisation arménienne furent recensés en 1914 par le Patriarcat arménien de Constantinople: on en compte 2549; en 1974, un nouveau recensement n'en retrouva qu'une petite partie en ruine; 97 sont encore en état. Les recherches archéologiques, faites surtout par des équipes étrangères, sont systématiquement contrariées, voire interdites. Au dire d'un spécialiste britannique: «Il est tout bonnement impossible d'étudier tout ce qui touche aux Arméniens. Officiellement, ils n'exis-

tent pas et n'ont jamais existé». Selon le directeur du musée arménien de Jérusalem: «Qu'on attribue la disparition des églises aux tremblements de terre, aux pillards, aux extraterrestres ou à n'importe quoi d'autre, le résultat est le même: chaque année disparaît une nouvelle église arménienne. On a déjà rebaptisé tous les villages d'Anatolie orientale; les églises sont tout ce qui nous reste. Bientôt il n'y aura plus rien pour prouver que des Arméniens ont jadis vécu en Turquie. Nous serons devenus un mythe».

Le voyage continue plus à l'est, jusqu'au monastère de Deir el-Zaferan, ou monastère de Safran. Avant la guerre de 14, ce monastère abritait le siège de l'Église orthodoxe syrienne, jadis Église d'Antioche. Les orthodoxes syriens se sont séparés des byzantins après le Concile de Chalcédoine (en 451) pour des questions à la fois théologiques (leur monophysisme) et linguistiques: les Souriens, comme on appelle les orthodoxes syriens et anatoliens, s'exprimaient en araméen, la langue du Christ, la langue originale de l'Église, et qui est restée en vigueur dans la liturgie syrienne. Mais cette Église syrienne a été persécutée par les empereurs byzantins, et peu à peu marginalisée, puis combattue et presque exterminée lors de la fin de l'empire ottoman, réfugiée dans les montagnes inaccessibles du «Tour Abdin». A la fin du XIX^e siècle, il ne restait que 200 000 Souriens au Proche-Orient. En 1924, Atatürk expulse le Patriarche (qui se réfugie à Damas avec sa bibliothèque) et ferme l'école araméenne du monastère. En 1920, il ne restait environ que 70 000 Souriens, et 4000 en 1990, moins de 900 en 1994. Tel village qui comptait 17 églises n'a plus qu'un seul habitant: son vieux prêtre. Le seul monastère restant sur la montagne est servi par 2 moines; il y a 200 ans, il y avait 6 monastères et 700 moines.

Les chrétiens sont pris entre deux feux: le gouvernement d'un côté, le PKK de l'autre; puis est venu le Hezbollah, qui lance des actions terroristes imprévues contre les chrétiens et veut les voir retourner «chez eux» en Europe, comme si leurs ancêtres n'étaient pas sur cette terre avant l'Islam!

En route vers Mar Gabriel, en Mésopotamie turque. L'armée a brûlé les oliviers en guise de représailles contre le PKK et contre les habitants qui les cachent; c'est parfois le sort de villages entiers. Mar Gabriel est la plus ancienne église anatolienne en activité, construite en 512 (avec de premières fondations datant de 397) par l'empereur Anastase, avant Sainte-Sophie (532), avant Ravenne, avant les monastères du Mont-Sinaï. Miraculeusement encore intacte et toujours en service, malgré le déferlement successif de toutes les hordes perses, arabes, mongoles et timourides, malgré la chute de Constantinople et l'exil de la quasi-totalité des Grecs d'Asie Mineure.

Le saint révérent ici, Mar Gabriel, pratiquait d'autres exercices d'ascèse que les stylites; il s'emmurait dans un espace où il restait debout pendant un temps qui pouvait aller jusqu'à un mois; il reste un exemple de piété pour les moines et moniales du lieu; ses reliques ont un pouvoir de guérison contre les maladies et les épidémies, et sont recherchées tant par les musulmans que par les chrétiens. Et ces derniers se prosternent dans la même attitude que les musulmans, qui est le geste certainement originel, que les Occidentaux ont abandonné. La liturgie est chantée en araméen, et la langue vulgaire est le turoyo, l'araméen parlé.

(A suivre...)

Demi-mesures d'assainissement

Si, dans les derniers comptes, les recettes ne couvrent pas les charges avant amortissement, les autorités cantonales prennent sans délai les mesures d'assainissement portant sur le montant du dépassement. L'alinéa 1 de l'article 165 de la Constitution vaudoise, récemment commenté dans nos colonnes¹, est le maître mot du plan d'assainissement financier présenté le 7 juillet par le Conseil d'Etat. Le paquet comprend plus de huitante mesures prévues pour le budget 2005, devant amener 51 millions de recettes nouvelles et 119 millions de réduction des charges.

Nous sommes heureux que le Gouvernement se soucie enfin de trouver des solutions à l'augmentation de la dette publique: le sujet préoccupe *La Nation* depuis plus de six ans. A première vue, tout semble sous contrôle: on propose un paquet de 51 + 119 = 170 millions pour répondre aux 162 millions de déficit avant amortissement enregistré en 2003. Mais, au fait: à quoi fait-on référence pour chiffrer ces mesures? Poser cette question, c'est prendre conscience du flou qui règne autour de ce fameux art. 165... et autour du plan d'assainissement proposé par nos autorités.

L'art. 165 définit clairement le montant des mesures d'assainissement. Il ne précise par contre pas la base comptable à laquelle ces mesures se rapportent: la situation de référence est-elle à chercher dans le bilan 2003, dans le budget 2004 ou dans quelque ancienne prévision budgétaire obsolète tirée du programme de législation? L'obligation constitutionnelle d'agir «sans délai» ne nous éclaire pas sur la question: qu'imposent ces deux mots si l'on a omis de préciser le point de départ à partir duquel on sombre dans l'anti-constitutionnel?

Pour essayer d'y voir plus clair, nous avons classé les mesures dans quatre blocs. Le premier, que nous estimons à 56 millions pour 2005, regroupe toutes les taxes et recettes fiscales que l'Etat désire nouvellement introduire. Que ces impôts nouveaux soient provisoires (impôt extraordinaire sur la fortune...) ou définitifs (suppression de la déduction pour les intérêts d'épargne...), directs (les mêmes) ou indirects (modification de la loi sur les routes, impliquant en 2005 un report de 2,8 millions de charges sur les communes), ils s'ajoutent bel et bien aux impôts existants. On peut dans ce cas effectivement parler, sans faire référence à aucun bilan daté, de réelles mesures d'assainissement, supportées par les seuls contribuables.

Le second bloc, estimé à un peu plus de 16 millions une fois les frais de mise en place déduits, concerne les autres revenus nouveaux. Une petite part provient d'espérances de rentrées (p. ex.: 1,8 millions d'augmentation des dividendes des sociétés électriques) qui, étant indépendantes de toute action de l'Etat, ne devraient à nos yeux pas figurer dans une liste de mesures correctives. Mais le gros du paquet concerne surtout l'amélioration de l'efficacité de l'Etat dans les domaines administratifs (3,5 millions issus de l'amélioration du processus de recouvrement des amendes et de notes de frais pénaux, 5 millions venant du renforcement des contrôles fiscaux...) ou policier (4,9 millions issus de contrôles radars renforcés). Ce bloc contribue lui aussi, sans qu'il soit nécessaire de faire

référence à un bilan daté, à l'assainissement des finances vaudoises. Les résultats de ces mesures sont toutefois plus spéculatifs que la création de nouveaux impôts: en supposant que les chauffards se civilisent ou que les contribuables trichent moins avec le fisc que ne l'estime l'Etat, on risque de tendre vers un effet nul. Cette efficacité nécessite en outre l'engagement de nouveaux moyens humains, élément sur lequel nous reviendrons plus bas.

Les autres mesures d'assainissement (98 millions) concernent la réduction des charges, reprenant notamment le paquet de 43 millions annoncé en avril dernier lors de la publication des comptes 2003. Pour ces 43 millions, il est explicitement fait référence au budget 2004. La base de calcul pour les mesures d'économie additionnelles annoncées en juillet n'est en revanche pas toujours spécifiée, ce qui rend leur évaluation chiffrée complètement abstraite: comment savoir si telle réduction des charges est un sacrifice nouveau au sens de l'art. 165 ou si elle était prévue dans des planifications antérieures? Cette imprécision nous conduit donc à considérer avec prudence certains chiffres avancés. Notons toutefois que le Gouvernement a eu l'honnêteté de ne pas comptabiliser la réduction ou le report des investissements.

Un bloc d'économie (28 millions) regroupe les suppressions ou réductions des aides et subventions de toutes natures. Ce bloc inclut notamment la diminution des tarifs socio-hôtelières en EMS (9 millions), la réduction du soutien financier aux Eglises (3,1 millions) ainsi que la suppression du supplément incitatif au revenu minimal de réinsertion (1,5 million). Il est difficile, pour ce bloc, d'évaluer quelle part de ces charges va retomber sur les privés ou sur les communes.

Le quatrième et dernier bloc regroupe toutes les mesures de diminution des coûts de fonctionnement de l'Etat et approche les 70 millions dans sa version officielle. Citons, pêle-mêle, de fortes diminutions de l'enveloppe pédagogique et de l'écu pédagogique gymnasial (29 millions), le report de travaux d'entretien et la vente de bâtiments (3,2 millions), la réduction des dépenses de fonctionnement du CHUV et des hospices cantonaux (7 millions), la redéfinition des missions hospitalières (2 millions) et le maintien au niveau du budget 2004 des dépenses salariales (25,6 millions). Dans ce dernier cas, la citation du point de comparaison rend d'ailleurs la mesure discutable selon le texte de l'art 165: peut-on parler de mesure d'assainissement grâce à une «économie» de 25,6 millions, alors qu'on ne vise que le maintien et non la diminution de la charge?

Ces mesures dénotent une volonté de restriction budgétaire, mais rien ne permet de conclure que, dans ces domaines, les budgets seront tenus. Les dépenses de la santé, par exemple, ont augmenté de 9,6% en 2003 et on ne voit pas par quelle magie la facture hospitalière s'engagerait sur la descente en 2005. Le gel des dépenses salariales est à notre avis tout aussi utopique, certaines des mesures citées ci-dessus nécessitant de nouveaux engagements². La non indexation des salaires, voire la suppression des augmentations devront être âprement défendues par le Gouvernement face aux associations du personnel!³

De toutes les mesures d'assainissement proposées, la majorité sont de la compétence gouvernementale, alors que huit d'entre elles, comptant pour près de 61 millions, nécessitent des modifications de lois. Selon le second alinéa de ce même article 165, *les mesures qui nécessitent des modifications de rang législatif sont soumises au vote du corps électoral. Pour chacune de ces mesures, le vote oppose la modification législative proposée à une augmentation du coefficient d'imposition cantonal d'effet équivalent.*

Le référendum est donc obligatoire, offrant au choix l'un des deux termes de l'alternative: mesure financière ciblée ou augmentation générale de la fiscalité. Ainsi le peuple vaudois sera-t-il appelé le 28 novembre prochain à se prononcer entre des Eglises plus pauvres ou 0,16 point d'impôts cantonaux supplémentaires, entre le transfert de l'entretien des routes secondaires aux communes ou 0,48 point en sus, entre la suppression des déductions de l'intérêt d'épargne ou 1,25 point en sus, etc...

Nous aimerions revenir sur la loi sur les routes. Cette modification est la seule, parmi les huit objets soumis au vote obligatoire, à avoir été l'objet d'une consultation, avec un succès pour le moins limité... La loi ne prévoit pas seulement le report des charges d'entretien (déneigement, réparations...) de nombreux kilomètres de routes aux communes, mais permettrait en plus à l'Etat d'imposer certains aménagements (pistes cyclables, limiteurs de vitesse...) à ces mêmes communes. La loi dépassant le strict cadre du mécanisme financier et touchant l'autonomie des communes, elle devrait pouvoir être soumise sans contrepartie au référendum facultatif (art. 84 al. 1). La soumettre au vote obligatoire selon l'art. 165 al. 2 nous apparaît être une entourloupe constitutionnelle qui, si elle n'est pas combattue, fera certainement jurisprudence: à l'avenir, chaque fois qu'un projet de loi sera formellement menacé de référendum facultatif, il suffira au Gouvernement de l'inscrire, au nom de ses conséquences financières, dans la liste annuelle des mesures découlant de l'art. 165. La «punition» fiscale en cas de refus référendaire risque alors fort de faire basculer le

résultat du scrutin dans le sens voulu par les autorités.

Des 170 millions du programme d'assainissement proposé par le Gouvernement vaudois, nous considérons qu'un peu plus de la moitié, dont les 61 millions constitutionnellement garantis, seront effectivement atteints. Cette part découle principalement d'une augmentation directe ou indirecte de la fiscalité. Nous émettons par contre de grandes réserves quant à l'efficacité et la crédibilité des mesures visant à diminuer les frais de fonctionnement de l'Etat.

Le recours à l'art. 165, on l'a vu, peut introduire une distorsion quant à l'application du référendum populaire. Nous considérons que ses éventuelles contradictions avec l'art. 84 devraient d'abord être levées dans la future loi sur les finances avant qu'une jurisprudence, peut-être erronée, ne voie le jour.

Enfin, si les mesures annoncées pour 2005 sont là pour réparer les dégâts de 2003, nous ne nous faisons aucune illusion sur les futurs résultats 2004: nous l'avions annoncé⁴ et nous le maintenons: le budget 2004 est une fiction dont le déficit avant amortissement dépassera les 100 millions. Et tablant sur la vanité des mesures d'économie du présent plan de redressement, nous doutons de l'obtention du petit équilibre en 2005. Le recours à l'art. 165 se poursuivra donc jusqu'à la fin de la législature. A cette date, la majorité de l'effort de redressement aura ainsi été fourni par les seuls contribuables.

CÉDRIC COSSY

¹ *La Nation* N° 1735 du 25 juin 2004.

² Selon le SCRIS, l'Etat comptait 22620 équivalents à plein temps en juin 2004, soit 738, respectivement 1610 de plus que les moyennes 2003 et 2002. Comment cette progression annuelle de 3 à 4% équivalant à quelque 70 millions vait-elle être enrayerée?

³ Pour mémoire, lors de la présentation du budget 2004, ces associations ont catégoriquement refusé d'entrer en matière sur les mesures de réduction de la masse salariale.

⁴ *La Nation* N° 1718 du 31 octobre 2003 dénonçait une surévaluation des recettes de l'ordre de 200 millions.

Une mode

Il n'y a pas si longtemps, il était encore amusant de lire, ici ou là, cette forme de contraction du langage qui consiste à remplacer le verbe déclaratif (dire, déclarer, etc.) par un verbe exprimant un état, un sentiment, une émotion de celui qui parle. Ces raccourcis ont plu, et le procédé a fait école. Nous aussi, nous avons eu envie de nous y essayer, et voilà ce que ça peut donner:

Ils se retrouvèrent à l'endroit prévu. «Quelle belle journée!» se troubla-t-il, puis, en sourdine: «Et tu es plus belle que jamais» rougit-il, les yeux rivés sur le lac. «Vous êtes tous les mêmes!» grimaça-t-elle, faisant mine de partir. «Je tiens plus à mes études qu'à ma beauté, si tu veux savoir» agressait-elle, et elle le regardait de biais. Soudain une vague de tendresse l'envahit: «...mais je tiens plus à toi qu'à mes études...» sourit-elle, «bah! nous sommes toutes les mêmes.»

Ces formes contractées demandent un bond de la part du lecteur, un petit bond par dessus un «dit» ou un «répondit». Le lecteur veut bien, il reste souple et il y va. Mais notre lecture, surtout la lecture des journaux, devient un parcours de sauterelle, de bond en bond. Et cette mode, à la longue, devient un peu fatigante.

ELS LAUFER

LA NATION

Rédacteur responsable:
Jean-Blaise Rochat

Rédaction et administration:
Place Grand-Saint-Jean 1
Case postale 3414, 1002 Lausanne
Tél. 021 312 19 14 (de 8 h - 10 h)
Fax 021 312 67 14

Internet: www.ligue-vaudoise.ch
E-mail: courrier@ligue-vaudoise.ch
Imprimerie Beck, Lausanne

Remarques sur l'Etat

L'Etat s'est beaucoup développé ces dernières décennies, et pourtant l'Etat est en crise, il n'arrive plus à assumer correctement les tâches qui sont les siennes. Partout des dysfonctionnements se font jour, y compris dans des domaines ressortissant à la sphère de compétence traditionnelle de l'Etat comme l'instruction publique, la sécurité, etc. L'école vaudoise a beau absorber le tiers du budget de l'Etat, personne ne loue trop son efficacité dans l'effort, il est vrai méritoire, qu'elle déploie pour enrayer le développement de l'analphabétisme de masse. Bien des parents, quand ils en ont les moyens, optent pour la filière privée, ou alors recourent à une formule très en vogue aujourd'hui aux Etats-Unis, le *Homeschooling*¹. La même évolution s'observe en matière de sécurité. En principe, il incombe à la police d'assurer la sécurité des personnes et des biens, mais la police n'en a apparemment plus les moyens, puisque certaines municipalités en sont aujourd'hui réduites à devoir faire appel à des sociétés privées pour assurer le service minimum. A Lausanne, on va même plus loin encore, puisque la population est désormais invitée à «régler seule» certains différends, les agents n'intervenant «que sur rendez-vous, une fois la crise passée»².

Qui trop embrasse mal étirent, dit l'adage. Mais le problème est complexe. Certains, à droite notamment, soutiennent que l'Etat devrait se redimensionner à une échelle plus modeste, alléger les effectifs de certains services, en supprimer d'autres, etc. L'administration fédérale, pour ne prendre qu'un exemple, a-t-elle vraiment besoin de 300 personnes pour gérer ses soi-disant problèmes de «communication»? Que dire également des innombrables «bureaux de l'égalité» fleurissant à tous les échelons institutionnels? D'autres proposent encore de diminuer certains salaires et prébendes, de mieux sur-

veiller l'aide sociale, etc. Bref, il n'y a pas de petites économies. On peut *toujours* faire des économies. Mais l'exercice n'en a pas moins en lui-même ses limites. Il ne faut pas trop en attendre. Qui croirait par exemple que de telles économies, si elles se réalisaient, suffiraient à faire baisser les coûts de la santé, voire simplement à en empêcher l'accroissement inexorable, compte tenu du vieillissement démographique? On peut bien sûr renoncer à soigner les vieux, les euthanasier ou les laisser mourir tranquillement chez eux (certains y songent), mais si l'on fait le choix de les soigner, on est mécaniquement obligé d'accroître le budget de la santé. Il n'y a pas d'alternative.

Le même raisonnement s'impose en d'autres domaines. Ainsi, l'école vaudoise accueille aujourd'hui des élèves dont le profil ne ressemble guère à celui d'il y a seulement une ou deux générations. D'où une adaptation nécessaire des structures et de l'encadrement. Il faut aussi gérer l'ensemble des problèmes liés à la présence en nombre croissant d'élèves non francophones, élèves qu'on essaye autant que possible d'intégrer (classes d'accueil, d'appui, etc.). Tout cela évidemment à un coût. On ne dispose à l'heure actuelle d'aucune étude sérieuse sur le coût global de la politique d'asile, mais le chiffre officiel de 1,5 milliard est manifestement sous-évalué. Compte tenu des dépenses indirectes, il faudrait probablement le multiplier par 7 ou 8. L'enseignement supérieur coûte également de plus en plus cher, en raison notamment de l'accroissement constant du nombre des étudiants. On pourrait, certes, introduire un *numerus clausus*, mais l'opinion n'y est guère favorable. Bref, même si l'on économisait tout ce que l'on peut économiser, il est improbable qu'on obtienne ainsi une diminution significative des dépenses publiques, car pour l'essentiel elles répondent à des besoins

incompressibles (ou alors il faudrait changer complètement d'orientation politique).

Doit-on alors donner raison à la gauche qui prône un développement illimité de l'Etat, en matière sociale notamment? Mais où trouver l'argent? Dans l'immédiat après-guerre, plus ou moins jusqu'au premier choc pétrolier de 1973, le développement de l'Etat s'est surtout nourri des fruits de la croissance, sans modification appréciable du taux d'imposition. Mais cette époque est depuis longtemps révolue. Il n'y a plus aujourd'hui de croissance, ou alors elle se réduit à très peu de chose. Dès la fin des années 70, les autorités ont donc procédé à des hausses d'impôts, hausses progressives mais ininterrompues, dont ont surtout jusqu'ici fait les frais les classes moyennes (aujourd'hui très appauvries). Entre 1990 et 2002, les recettes fiscales des collectivités publiques en Suisse ont ainsi passé de 85 à 131 milliards de francs³. Mais on ne saurait accroître indéfiniment la pression fiscale. A la longue, un tel accroissement devient contre-productif. Trop d'impôt tue l'impôt, comme on dit. Reste un dernier moyen, l'emprunt. Mais on ne peut pas non plus s'endetter indéfiniment, autrement dit vivre au-dessus de ses moyens. A un moment donné, les banques arrêtent de prêter (ou majoritent leurs taux). On se reportera à l'exemple argentin.

A quoi s'attendre dès lors? Sans doute les dépenses publiques vont-elles continuer à augmenter comme par le passé, mais à un rythme vraisemblablement moins soutenu, et surtout de loin pas en proportion des besoins objectifs (qui augmentent plus vite encore). Et donc, loin de s'atténuer, les dysfonctionnements actuels de l'Etat auront plutôt tendance à s'aggraver. Le niveau scolaire continuera à baisser, la criminalité urbaine à augmenter, les hôpitaux publics fonctionneront de

plus en plus à l'extrême limite de leurs possibilités, etc. D'où une accentuation prévisible de la «fracture sociale», les riches ayant de plus en plus tendance à se tourner vers le secteur privé pour assurer certains de leurs besoins. On suivra en particulier avec attention l'évolution dans le secteur de la santé. Le spectre d'une médecine à deux vitesses n'a, à cet égard, rien de fantasmagorique. De même qu'il existe à l'heure actuelle des écoles privées concurrençant le système scolaire officiel, il n'y a rien d'impensable à ce qu'un certain nombre de médecins, les meilleurs même, peut-être, décident un jour de sortir du système officiel conventionné (TarMed, etc.)⁴, pour s'organiser en marge du système, avec une clientèle fortunée décidée à les suivre⁵.

ERIC WERNER

¹ Deux millions d'enfants américains sont aujourd'hui scolarisés à domicile (*Le Figaro*, 31 octobre 2000). Et cela fonctionne plutôt bien. En 1999, plus de 10% des finalistes des *National Bees* (l'équivalent américain du Concours général en France) ne fréquentaient aucune école mais apprenaient à la maison (*Faits et documents*, 15 juillet 1999).

² Cf. <http://www1.bluewin.ch/infos/index.php/suisse/20040628:brf086>. Laisser les gens «régler seuls» leurs différends, c'est l'exacte définition de l'état de nature selon Hobbes. Mais, contrairement à ce qui se passe chez Hobbes, l'état de nature est ici pleinement intégré à l'état civil. Tout est sous contrôle. C'est une forme de totalitarisme, mais *soft*, paradigme aujourd'hui en voie de généralisation.

³ Cf. *Service d'information de la Fédération patronale vaudoise*, 23 mars 2004.

⁴ Cf. Jean-François Luthi, «TarMed: la révision totale du tarif des soins en Suisse», *La Nation*, 5 mars 2004.

⁵ En France, un tiers environ des praticiens du secteur conventionné ont renoncé à respecter les barèmes de la Sécurité sociale et fixent eux-mêmes le prix de leurs consultations. Les gens paient ou restent à la rue (*Le Monde*, 23 mars 2004).

Qui a écrit cela?

Une «région apprenante» se caractérise par le fait que les acteurs de la politique, de l'administration, des entreprises, de la formation et de la recherche tissent de multiples liens entre eux pour trouver des solutions intégrées à leurs problèmes, en faisant sauter les cloisonnements. En ce sens, «apprendre» décrit la capacité d'une région et de ses acteurs à poursuivre avec succès leur développement dans un environnement en constante mutation.

Ce texte est un court extrait du volumineux document d'explication sur la *Nouvelle Politique Régionale*, dont le projet de loi fédérale a été mis en consultation en avril dernier.

MM. Pierre Zweiacker de Pully, Jean-Hugues Busslinger de Morges et Yves Filippozzi de Saint-Légier ont fourni la réponse exacte. M. Zweiacker,

dont le courriel a été le plus rapide, gagne l'abonnement.

L'inaction des vacances est souvent propice à l'observation, la réflexion et la mise en question. C'est du moins ce que suggèrent les lignes d'un célèbre vacancier.

L'idole des Mexicains avalait moins de monde que n'en engloutit cette idole de l'industrie, des capitalistes, des actionnaires, cette idole des désœuvrés de cafés, des badauds de ports, des flâneurs de rues; cette idole de qui tant d'hommes attendent la richesse universelle, le mariage des hémisphères, la chute des préjugés, l'abolition de la peine de mort, la désuétude de la poudre à canon, et la société refondue et remise à neuf... la vitesse!

Le premier lecteur à nous indiquer la référence exacte gagne un abonnement d'une année à *La Nation*.

Tristesse

Dimanche 11 juillet dernier, M^{me} Emmanuelle Fontannaz-Zumstein s'est éteinte à l'âge de 38 ans seulement, après avoir lutté contre la maladie.

Nous disons notre sympathie attristée à son père et à son beau-frère, nos

amis Jaques Zumstein et Jean-François Luthi, ainsi qu'à tous les membres de sa famille, en particulier son mari et ses deux jeunes enfants.

A. R.

Le Coin du Ronchon

Été olympique Où l'on découvre comment le sport et l'écologie peuvent devenir utiles

Il paraît qu'il va encore y avoir des jeux olympiques! Heureusement très loin d'ici, à Athènes. Les athlètes ont bien raison d'aller se faire voir chez les Grecs. D'abord parce que ces derniers ont une expérience assez ancienne en la matière, quoi qu'en pensent les organisateurs des JO actuels. Ensuite parce que notre bonne ville de Lausanne a déjà assez donné pour le sport cet été.

Dès juin en effet, les contribuables de la capitale ont eu à subir, une fois de plus, la barbarie imbécile de quelques tribus dont l'horizon de développement ne dépasse pas le diamètre d'un ballon de football, rappelant ainsi que, selon la loi (éminemment sportive) du plus fort, il suffit d'être assez nombreux pour faire ce que l'on veut et tant pis pour les autres. Le sport véhicule donc des valeurs de paix et de tolérance, comme nous l'ont ensuite redit nos notables lorsque la flamme olympique est arrivée dans notre bonne ville. Cela aussi, ce fut un événement. Imaginez une bête flamme, comme n'importe qui peut en allumer avec n'importe quel briquet, mais portée au milieu de la route par des piétons escortés par la police (au point

qu'une personne au demeurant charmante s'avoua déçue de n'avoir vu «que» des voitures rouges et blanches – mais, chère Madame, c'était la seule chose intéressante!). Les sportifs n'ayant décidément pas le sens de l'orientation, ce cortège inutile – on aurait pu poser cette fameuse flamme dans une camionnette et l'amener rapidement et sûrement à bon port – a traversé la ville dans tous les sens avant de trouver enfin le chemin des installations sportives où cette grosse allumette devait être rangée. Les Lausannois en ont été quitte pour poireauter une fois de plus dans les bouchons.

Ce qui nous a finalement consolés, c'est de constater que le sport, nuisance horripilante dans la capitale vaudoise, a en revanche un aspect sympathique sur les bords de la Limmat: il indispose les écologistes locaux opposés à la construction d'un nouveau stade. Là-bas, les fanatiques de ballons ronds et les amoureux des petites fleurs se crêpent le chignon, montrant par là que, lorsqu'on les combine, le sport et l'écologie peuvent devenir utiles.

LE RONCHON